



Italie: une nouvelle coalition «jaune-rouge» au pouvoir

Par [Chiara Filoni](#)

Mondialisation.ca, 12 décembre 2019

[CADTM](#) 9 décembre 2019

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

Photo : CC- by Valentina Ceccatelli- Photo d'une mobilisation de « sardines » à Prato. Sur le panneau « Les seuls étrangers : les fascistes dans nos quartiers »

Qu'est-il advenu de la coalition "jaune-verte", l'alliance gouvernementale entre Ligue et Mouvement 5 étoiles issue des élections de 2018 dont il est question dans l'article « [Italie : élections politiques, racisme d'État et post-fascismes](#) » ?

La crise estivale

C'est un désaccord sur un des fronts de luttes écologiques et sociales les plus importants en Italie, le projet de TGV Turin-Lyon (TAV), qui a provoqué la débâcle du gouvernement.

Le 7 août dernier, le Sénat rejette la motion présentée par quelques sénateurs du Mouvement 5 étoiles (M5E) demandant au Parlement italien de se prononcer contre le projet de liaison à grand vitesse Turin-Lyon et d'envisager d'autres façons d'utiliser ces ressources financières. En revanche, toutes les motions en faveur de la ligne de chemin de fer Turin-Lyon formulées par le centre gauche sont adoptées par la Ligue de Salvini et la droite. S'en suit - le 8 août - une motion de censure de la Ligue vis-à-vis du premier ministre Giuseppe Conte. La Ligue, forte du résultat des élections européennes du 26 mai dernier (où elle avait engrangé 34,2 % contre 15 % du M5E) démontre toute son arrogance : au travers de la motion de censure contre le premier ministre, elle fait tomber l'alliance avec le Mouvement 5 étoiles (dont Conte était garant) et donc le gouvernement. Elle appelle des élections anticipées puisqu'elle sait qu'en sortira gagnante, par exemple avec une alliance (plus logique que la précédente) avec le reste de la droite. Au Sénat, le 20 août, Giuseppe Conte démissionne et malgré les tentatives de Salvini de reposer un autre gouvernement avec le M5E (et après avoir retiré la motion de censure), le soir même le gouvernement était tombé.

Des « jaunes-verts » aux « jaunes-rouges »

Ces péripéties mettent fin à l'expérience du gouvernement « jaune-vert » qui aura duré 14 mois. Des mois de conflits et de frustrations entre les deux partis au pouvoir, la Ligue et le mouvement 5 étoiles : ce dernier toujours plus mis à l'écart par la Ligue surtout après les élections européennes (et malgré la différence de sièges importante : 216 sièges pour le M5E contre les 125 de la Ligue à la Chambre), pâtit de cette alliance. Les mécontentements étaient visibles depuis le début de la législature surtout parmi les rangs minoritaires (et plus à gauche) du mouvement et de leurs électeurs et électrices, obligé-e-s à accepter les

mesures les plus répressives et conservatrices de la Ligue au nom de la stabilité de l'alliance.

Ils/elles ont dû avaler bien des couleuvres : d'abord le « Décret Salvini » qui rend encore plus difficile l'obtention du titre de séjour en Italie (en annulant de fait la protection humanitaire et en limitant fortement les possibilités d'obtention du statut de réfugié) et l'acquisition de la citoyenneté (qui passe de 24 à 48 mois), avec comme seuls résultats l'augmentation des sans-papiers, puis la fermeture des ports italiens aux embarcations des ONG opérant en méditerranée rendue légale par le décret *Sicurezza bis* qui prévoit des amendes entre 3.500 et 5.500 euros par migrant-e sauvé-e, l'arrestation immédiate pour le/a capitaine et la séquestration immédiate de l'embarcation au cas où le/a capitaine/e n'obéit pas l'ordre d'arrêt du ministère de l'intérieur (qui à l'époque était justement Salvini !). Le même décret déstabilise le système d'accueil de migrant-e-s, réduit les financements pour l'accueil (de 35 à 21 euros par migrant-e), prévoit un fonds de rapatriement pour les migrante-s de 2 millions d'euros et entrave le droit de manifester (avec possibilité d'arrestation ou amendes très importantes pour les manifestant-e-s portant un casque de protection pendant l'action).

Les dossiers sécurité et TAV ne sont pas les seuls dossiers « chauds » de l'ancien gouvernement. D'autres propositions de loi voulues par la Ligue ne semblent pas vraiment contrarier le mouvement 5 étoiles : la *flat tax* (il s'agit d'un régime fiscal non progressif, fondé sur un taux fixe, mais qui n'a pas encore été appliqué), la légitime défense (pour laquelle la défense armée contre une intrusion menaçante ou violente est toujours légitime, surtout si cela se passe à son propre domicile), différents scandales qui ont impliqué de hauts dirigeants de la Ligue (y compris Salvini accusé par la justice d'enlèvement dans [l'affaire du bateau Diciotti](#)), le financement présumé de la Ligue par la Russie. Au nom de cette « alliance à tout prix », le M5E déroge donc à ses principes politiques les plus importants : l'honnêteté en politique et « le bon sens », ce qui révèle sa nature plutôt « j'em-fichiste » et réactionnaire.

Suite à la faillite de ce mariage malheureux, le Président de la République prend les choses en main (comme ce fut le cas en 2011 suite à la [crise financière sous Berlusconi](#), et en 2014 avec la [crise interne du Parti démocratique](#) au pouvoir) pour faciliter la formation d'un nouveau gouvernement à travers des consultations avec les différents partis afin de trouver une alliance gouvernementale alternative (faute de laquelle des élections anticipées s'imposeraient). Les seules forces qui semblent être disposées à former une nouvelle alliance sont le M5E et le Parti démocratique (PD), ce dernier avec un nouveau secrétaire à sa tête, Nicola Zingaretti, malgré l'inimitié historique entre les deux forces politiques. Un autre mariage malheureux ? Probablement. En tout cas, le 5 septembre un nouveau gouvernement, Conte II, dit aussi « jaune-rouge », est formé. Le gouvernement « le plus rouge de l'histoire de la République italienne », titrent certains journaux. On ne sait s'il faut en rire ou en pleurer.

Les gouvernements passent, la dette reste, les jeunes émigrent

Indépendamment des querelles internes à la politique institutionnelle, la situation politique et économique du pays reste dramatique.

Du point de vue de la dette publique, la situation est alarmante : comme c'est le cas depuis une dizaine d'année, l'Italie est toujours le deuxième pays d'Europe le plus endetté (après la Grèce), pour un montant absolu de 2.439 milliards d'euros, soit 134,8 % du PIB. Or, la

situation ne cesse pas de s'aggraver : le rendement des obligations d'État grecques est plus bas que celui des obligations italiennes à différentes échéances (5, 7 et 15 ans) [1].

Face à cette situation, Klaus Regling, le nouveau chef du MES (Mécanisme européen de stabilité), a [récemment déclaré](#) que l'Italie n'aura pas besoin de recourir au MES puisque il y aurait pas de risque immédiat : la dette en pourcentage du PIB est à peu près la même qu'il y a 8 ou 10 ans.

Depuis les années 1980, environ 100 % de la dette publique italienne est formée d'intérêts qui se sont transformés en intérêts composés

Pas de panique donc ! Juste continuez à payer aux banques des intérêts composés et tout ira bien ! Depuis les années 1980, environ 100 % de la dette publique italienne est formée d'intérêts qui se sont transformés en intérêts composés (lorsque les intérêts sont ajoutés au montant dû et produisent des nouveaux intérêts). Or, en Italie (et dans d'autres pays comme la Suisse et l'Équateur) cette pratique est interdite mais tolérée puisque très rentable pour les banquiers détenteurs de notre dette publique ([90% de la dette publique italienne est détenue](#) par des banques, assurances et fonds d'investissements).

De plus, comme suite à la nouvelle réforme du MES la dette de l'Italie est considérée comme soutenable, l'éventualité de sa restructuration n'est même pas prise en considération : la seule voie envisagée par l'Union européenne reste la croissance économique et de nouveaux prêts accompagnés de nouvelles mesures d'austérité [2].

Comme suite à la nouvelle réforme du MES la dette de l'Italie est considérée comme soutenable, l'éventualité de sa restructuration n'est même pas prise en considération

Selon l'[Institut de recherche italien Svimez](#), de 2000 à aujourd'hui plus de deux millions de personnes vivant dans le Sud de la péninsule ont quitté leur ville. La moitié sont des jeunes de moins de 34 ans, près d'un cinquième a un diplôme universitaire. Et l'avenir s'annonce encore pire : selon les prévisions de l'Institut de recherche, dans les 50 prochaines années, le Sud perdra encore cinq millions d'habitants, principalement des jeunes instruits, ce qui entraînera un recul de 40 % du PIB.

Que fait le gouvernement pour contrecarrer cette tendance ?

Toujours selon le Svimez, l'impact de la réforme RDC (revenu de citoyenneté allant jusqu'à 780 euros qui selon la propagande du M5E aurait dû supprimer la pauvreté !) est uniquement monétaire et n'améliore pas les politiques sociales et la condition socio-économiques de personnes surtout dans le Sud de la péninsule. En 2017, les familles en situation de pauvreté absolue dans le Sud étaient 845.000. En 2018, après l'introduction du RDC, leur nombre était passé à 822.0006, donc de 10,3% à 10%, ce qui est bien peu surtout si on le compare au taux de pauvreté du centre-Nord (5,6%) et si l'on sait que plus de la [moitié des bénéficiaires du RDC \(53%\) habite le Sud et les îles](#).

Les politiques économiques du gouvernement « jaune-rouge »

Comme [l'écrivent](#) les militant-e-s du CADTM Italie, la loi italienne de financement pour 2020, qui est discutée ces semaines-ci, s'inscrit dans une parfaite continuité par rapport aux gouvernements précédentes : les gouvernements changent, mais le pilote automatique du néo-libéralisme continue de déterminer les choix de politique économique et sociale.

Sauvée momentanément du populisme de Salvini, l'Union européenne se montre « plus flexible » (avec beaucoup de guillemets) face au nouveau gouvernement : elle accepte un déficit de 2,4 % et l'arrêt de l'augmentation de la TVA.

Comme dans toutes les lois de fin d'année, il faut faire des économies : mais le texte de la loi ne permet pas de comprendre comment trouver l'argent pour geler la TVA (pour un montant de 23 milliards), et pour couper dans le « Cuneo fiscale », le coin salarial (environ 5 milliards à faveur des travailleurs-travailleuses). Il faut d'ailleurs y ajouter le *Green New Deal* (proposition portée par le Parti démocratique dans le but d'investir davantage dans les « énergies vertes ») et le « bonus famille » (augmentation des primes pour les crèches, la maternité).

Si d'un côté on parle de l'amputation du « ticket sanitaire » (taux de participation directe des citoyens à la dépense publique), de l'autre on sait que le document de préparation de la loi de financement 2019 réduit le ratio dépenses de santé/PIB de 6,6 % en 2019-2020 à 6,5 % en 2021 et 6,4 % en 2022, tandis que l'augmentation de 8,5 milliards en trois ans prévue par la loi de financement 2019 pour les dépenses liées à la santé est fonction de « prévisions de croissance audacieuses ». Tout cela dans un contexte de stagnation économique et de probable nouvelle crise économique et financière !

Pour en finir avec la loi de la fin d'année, le PD a bataillé pour enlever d'autres impôts que le M5E avait prévu : la taxe sur le plastique (40 centimes chaque kg de polystyrène, bouchons, tétrapacks, détergents et étiquettes) et celle sur les boissons sucrées ont été reportées à l'été prochain. Reste la fameuse tampon tax : la diminution de la TVA de 22 à 5 % sur les serviettes hygiéniques biodégradables. Or, s'il s'agit d'une mesure favorable à l'environnement, elle ne fait que renforcer les disparités de genre et de niveau social, puisque la majorité des femmes (et surtout les femmes des classes populaires) utilisent des serviettes hygiéniques normales.

On parle d'un gouvernement « rouge », le « plus rouge de l'histoire de la République », mais il y a pas de trace d'impôt sur la fortune, de limitation de l'évasion fiscale, aucune réponse n'est apportée à la crise climatique, à la dette, à l'écart entre régions du Sud et du Nord, à la pauvreté qui s'est considérablement étendue. Tout cela dans un pays où le patrimoine privé (environ 10 000 milliards d'euros) continue d'être représenté à 95 % par l'immobilier et les actifs financiers, mais la grande majorité des impôts provient encore de l'Irpef (impôt général, direct, personnel, progressif en vigueur en Italie) payée par les travailleurs et retraités.

Les désaccords du nouveau gouvernement ne touchent pas les mesures néolibérales que le M5E semble avoir acceptées sans trop de souci

D'une façon plus générale, les désaccords du nouveau gouvernement ne touchent pas les mesures néolibérales que le M5E semble avoir acceptées sans trop de souci. A titre d'exemple, la question de la défense de l'eau publique (objet d'un referendum en 2011 par lequel les Italien-ne-s ont exprimé un avis favorable et qui a déjà été violé à plusieurs reprises). Dans le Sud de la Péninsule, où la gestion de l'eau était encore complètement publique, le M5E propose la création d'une grande entreprise de services d'intérêt général (en anglais *utility*) sous forme de partenariat public-privé, qui offrira aux capitaux financiers les ressources du plus grand aqueduc en Europe [3]. Cette entreprise complétera le cadre de la financiarisation de la gestion de l'eau et de sa soustraction au contrôle par les collectivités locales.

Les sardines

Les Sardines sont un mouvement né le 4 novembre dernier sur la Piazza Grande de Bologne ; cette mobilisation se reproduira dans des dizaines d'autres villes et fait la une des journaux (même non italiens) depuis quelques semaines. L'appellation vient du succès soudain du mouvement dès le premier rendez-vous à Bologne où étaient attendues 6000 personnes pour finalement être près de 15000, qui ont dû se serrer comme des sardines ! Et tout cela grâce à quelques clics sur Facebook. A l'origine de la mobilisation il y a un petit groupe de quatre jeunes bolognais qui ont fait un pari : rassembler plus de monde que dans le meeting Salvini qui se rendait à Bologne dans le cadre de sa campagne électorale pour les prochaines élections régionales du 26 janvier. Pari gagné : ils/elles étaient plus du double.

Leurs revendications politiques sont limitées à l'anti-salvinisme, l'anti-populisme et le pacifisme, mais le mouvement ne prétend justement pas à plus. Il se compose de jeunes, d'enseignants, d'artistes, de migrant-e-s partageant le même sentiment de désaffection pour la politique institutionnelle incarnée par nos représentant-e-s. Ils/elles sont très souvent des électeurs et électrices du Parti démocratique ou du M5E qui ne se retrouvent plus dans les réponses données par ces deux partis. A l'origine de l'appel de Bologne, on trouve également une volonté de réponse à la conviction de Salvini de pouvoir « s'approprier » aux prochaines élections une région historiquement « rouge » comme l'Emilie- Romagne.

Beaucoup dans les mouvements sociaux critiquent la réappropriation « électorale » de ce mouvement par des personnes liées au Parti démocratique, au monde des coopératives, à la GCIL (Confédération Générale Italienne du travail, un de trois syndicats plus important en Italie). Il y a sûrement de cela, mais il y a aussi le ras-le-bol exprimé par monsieur madame tout le monde par rapport au racisme diffusé partout, aux appels à la haine de la droite et de l'extrême droite ; également un sentiment d'appartenance à un mouvement antifasciste large et la réappropriation de l'espace public.

Même si dans ce mélange, il est difficile de se positionner en tant que gauche radicale ou mouvement social, le dialogue avec ces « piazze » est fondamental pour commencer à apporter des réponses différentes de celles de la droite qui l'emportent en ce moment historique mais qui créent aussi beaucoup de mécontentements dans la population.

Merci à Christine Pagnouille pour sa relecture

Notes :

[1] Il Sole 24 ore, *Spread, Grecia meglio dell'Italia : titoli di stato meno rischiosi*, 8/12/2019, disponible sur <https://www.ilsole24ore.com/art/spread-grecia-e-meglio-dell-italia-ACTKORx>

[2] Dans la nouvelle réforme, le MES évalue la soutenabilité de la dette publique et propose des lignes de conduite : pour les pays « vertueux » les nouveaux prêts seront “sans contrepartie” (an anglais *PCCL, Precautionary conditioned credit line*), tandis que pour le pays avec un ratio dette/PIB supérieur à

60 % les prêts nécessiteront de fortes mesures d'austérité (dites *Eccl*, *Enhanced conditions credit line*)

[3] Bersani M., *Il Movimento 5 stelle pronto a svendere anche l'acqua pubblica*, 2/12/2019, disponible sur <https://www.italia.attac.org/il-movimento-5-stelle-pronto-a-svendere-anche-lacqua-pubblica/>



Chiara Filoni : *Permanente au CADTM Belgique*

La source originale de cet article est [CADTM](#)
Copyright © [Chiara Filoni](#), [CADTM](#), 2019

Articles Par : [Chiara Filoni](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca